

**LE BÂTONNIER ET LE CONSEIL DE L'ORDRE DES AVOCATS DE GENÈVE**

ont le profond regret de faire part du décès de

**Maître Alain VEUILLET**

*membre honoraire de l'Ordre et  
membre du Conseil de l'Ordre de 2000 à 2006.*

Ils expriment leurs sincères condoléances à sa famille.